

Dipros, un outil pour aider les agriculteurs en Wallonie picarde

www.lalibre.be, le 06 février 2020



Objectif du Contrat rivière Dendre et du Carah : protéger les ressources en eau.

Les masses d'eau souterraines en Wallonie, pour au moins un tiers d'entre elles, ne répondent pas aux critères de bon état qualitatif établis par la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE). Face à ce constat, la Société publique de gestion de l'eau (SPGE) avait lancé fin 2018 un appel à projets visant la protection des ressources en eau.

Dans cette optique, le Contrat rivière Dendre et le Carah s'engagent avec des partenaires (Contrat rivière Escaut-Lys, Natagriwal, cellule Giser du SPW et SWDE) aux côtés des agriculteurs pour protéger les ressources en eau via un projet innovant à 100 % subventionné par la SPGE. Son nom : Dipros, pour démarche intégrée pour la protection des eaux souterraines.

"Dans ce contexte, le secteur agricole a un rôle important à jouer et doit être mieux accompagné et outillé. Grâce à une subvention de trois ans de la SPGE, ce projet mettra en place une réflexion sur la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des exploitations agricoles», explique Arnaud Jacobs, coordinateur du projet.

L'objectif sera de développer un outil informatique d'aide à la décision utile aux professionnels du secteur agricole. "Il comprendra un système cartographique simple permettant aux agriculteurs de visualiser les enjeux écologiques, comme zones de captage, eaux de surface et zones tampons, auxquels ils doivent faire face. Les agriculteurs pourront simuler des rotations culturales tout en évaluant les gains et pertes possibles lors de l'adoption de changements de pratiques bénéfiques pour la qualité des eaux."

Zones pilotes

Et ce n'est pas tout. Les structures en charge du conseil aux agriculteurs telles que Natagriwal ou Protect'eau bénéficieront d'une information centralisée et synthétique ainsi que d'arguments supplémentaires (coûts/bénéfices) dans leur accompagnement auprès des agriculteurs.

"Pour créer l'outil, nous nous concentrerons sur les exploitations de deux zones pilotes situées dans les zones de prévention autour des captages de Jollain-Merlin dans l'entité de Brunehaut et d'Erbaut, près de Jurbise, qui sont exploités par la SWDE. Les agriculteurs volontaires fourniront au projet un état des lieux initial des pratiques agricoles et des mesures déjà mises en place pour protéger les ressources en eau, indique Arnaud Jacobs. Leur participation permettra de tester l'outil, de l'améliorer et de s'assurer qu'il soit en phase avec la réalité de terrain et leurs attentes."